

Leader déchu de la mode, Camaïeu n'en finit plus de rétrécir

Par Cécile Crouzel

Publié le 19 septembre 2022



L'avenir de Camaïeu est incertain. *Sylvain Robin/OceanProd - stock.adobe.com*

Selon les syndicats, l'enseigne veut céder 208 de ses 509 magasins et cherche de nouveaux investisseurs.

Les temps sont durs pour les enseignes d'habillement d'entrée et de moyenne gamme en France. En redressement judiciaire depuis le 1^{er} août, Camaïeu a présenté aux syndicats un projet de plan de continuation. Il prévoirait, comme l'ont révélé *Les Échos*, la cession de 208 des 509 magasins et la recherche de partenaires financiers. Des informations figurant sur la page Facebook de la section CFDT et confirmées au *Figaro* par Thierry Siwik, le délégué CGT. Hermione People & Brands (HPB), le propriétaire de Camaïeu, ne veut ni les confirmer, ni les infirmer.

C'est une nouvelle marche vers le bas que franchirait alors Camaïeu, qui fut, à la fin de la décennie, la première marque de prêt-à-porter féminin en France. L'entreprise avait déjà été placée en redressement judiciaire il y a un peu plus de deux ans, avant d'être reprise par HPB, le pôle de distribution de la Financière immobilière bordelaise (FIB) détenue par Michel Ohayon.

À l'époque, les salariés s'étaient réjouis que 511 des 634 magasins et 2 619 emplois, soit 80 % des effectifs, soient conservés. La griffe avait vu ses ventes réduites de 25 % sur les huit années précédentes. La faute à une offre vieillissante, un handicap dans un secteur ultraconcurrentiel dominé par les H&M, Zara et autres Primark.

Lors de la reprise, HPB voulait redresser les ventes, tombées à 570 millions d'euros en mars 2020, dès l'année suivante et ramener l'enseigne à l'équilibre financier fin 2022. Son plan consistait à moderniser le style, à augmenter la part des approvisionnements plus proches (bassin méditerranéen plutôt que l'Asie) pour réduire les stocks, ainsi qu'à développer les synergies avec les autres marques d'HPB comme Gap et Go Sport, et les 22 magasins Galeries Lafayette repris en franchise par la FIB.

Las, rien ne s'est passé comme prévu. En 2021, Camaïeu a généré moins de 300 millions de chiffre d'affaires. D'autres confinements avec des fermetures de magasins ont été imposés fin 2020 et en 2021, tandis que sur le web, le site chinois Shein faisait une percée. Le marché textile ne s'est pas redressé après la série de confinements: au premier semestre 2022, les ventes d'habillement ont encore reculé de 5 % comparé à la même période de 2019, selon l'Alliance du commerce.

Conflit sur les loyers

Enfin, Camaïeu a perdu 40 millions d'euros du fait d'une cyberattaque en juin 2021 et surtout s'est retrouvé en difficulté sur les loyers. La Cour de cassation a jugé fin juin que les commerçants fermés lors des confinements devaient payer leurs loyers. Or la nouvelle direction de Camaïeu avait fait de la renégociation à la baisse des baux un des éléments de sa stratégie. Au point de ne pas payer. L'entreprise a ainsi été condamnée en justice en juin pour ne pas avoir réglé plus de 178 000 euros de loyers dans une galerie marchande Leclerc de Poitiers.

L'avenir de Camaïeu est incertain. Prochaine étape, le 28 septembre, lorsque le tribunal de commerce de Lille examinera le plan de continuation proposé par Camaïeu ou des offres de reprise, qui devront être déposées avant le 23 septembre à minuit.